



**Élections communales et provinciales 2018  
Province de Luxembourg**

**Analyse des résultats**

**Décembre 2018**

**Pour toute information, contacter le MOC Luxembourg**

Secrétaire provincial : Jean-Nicolas BURNOTTE  
Rue des Déportés, 39  
6700 Arlon

063/21.87.26  
[jn.burnotte@mocluxembourg.be](mailto:jn.burnotte@mocluxembourg.be)  
[www.mocluxembourg.be](http://www.mocluxembourg.be)

# Table des matières

<b>A. ÉLECTIONS COMMUNALES 2018</b> .....	5
1. LE CONTEXTE PRÉ-ÉLECTORAL .....	5
1.1. Augmentation du nombre de sièges de conseillers et d'échevins.....	5
1.2. Nouvelles mesures électorales d'application en 2018.....	5
2. ANALYSE DES RÉSULTATS .....	5
2.1. Les sigles des partis politiques.....	6
2.2. Changements de majorité .....	7
2.3. Majorités absolues .....	7
2.4. Les listes uniques .....	8
2.5. L'appartenance politique des bourgmestres .....	8
2.6. Décumul des mandats et taux de pénétration.....	10
2.7. L'élection directe des bourgmestres .....	11
2.8. Hommes et femmes en politique .....	12
2.9. Les aînés en politique .....	14
2.10. Les longs maïorats.....	15
2.11. Les échevinats : quelques tendances en 2018.....	15
<b>B. ÉLECTIONS PROVINCIALES 2018</b> .....	18
1. LES RÉSULTATS : .....	18
2. ANALYSE DES RÉSULTATS : .....	19
2.1. Premier parti par canton .....	19
2.2. Rapports de force et majorité .....	20
2.3. Le renouvellement du Conseil provincial .....	21
2.4. Hommes-femmes au Conseil provincial .....	21
2.5. Le Collège provincial .....	22
2.6. Quel avenir pour la Province ? .....	23
2.7. À quoi doit-on s'attendre en mai 2019 ?.....	23
<b>ANNEXES</b> .....	25
ANNEXE 1 : TAUX DE PÉNÉTRATION (RÉGION WALLONNE 2014).....	25
ANNEXE 2 : RÉSULTATS ET ÉLUS PAR ARRONDISSEMENT .....	26
ANNEXE 3 : LES COMPÉTENCES DES DÉPUTÉS PROVINCIAUX.....	31



# A. Élections communales 2018

## 1. Le contexte pré-électoral

### 1.1. Augmentation du nombre de sièges de conseillers et d'échevins

En 2018, 4 communes sur les 44 sont concernées par une augmentation du nombre de leurs conseillers ou échevins :

- Léglise (+ 2 conseillers et + 1 échevin)
- Libin (+ 2 conseillers et + 1 échevin)
- Tintigny (+ 2 conseillers)
- Wellin (+ 2 conseillers)

En 2012, 16 communes, dont Léglise, avaient déjà vu leurs conseils ou collèges communaux s'élargir.

### 1.2. Nouvelles mesures électorales d'application en 2018

Plusieurs nouvelles mesures sont entrées en vigueur lors des élections communales 2018.

- Fin du vote électronique et **retour au vote papier**. Seule la commune de Durbuy était concerné par cette mesure ;
- **Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête**, afin de donner davantage de poids au vote de l'électeur. Seront élus ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats ;
- En cas de dépôt d'une **liste unique**, celle-ci se voit dans l'obligation de proposer 25% de candidats supplémentaires ;
- Obligation de présenter des **listes paritaires avec une alternance complète homme-femme**. De plus, les collèges communaux devront être composés au minimum d'1/3 de personnes du même sexe.

## 2. Analyse des résultats

L'analyse politique des résultats des élections communales est rendue difficile par

- **l'effacement de la référence** aux partis politiques nationaux ;
- **le regroupement** sur la même liste de tendances diverses.

Par conséquent, nous proposons, dans les pages suivantes, l'analyse de plusieurs aspects spécifiques des résultats électoraux.

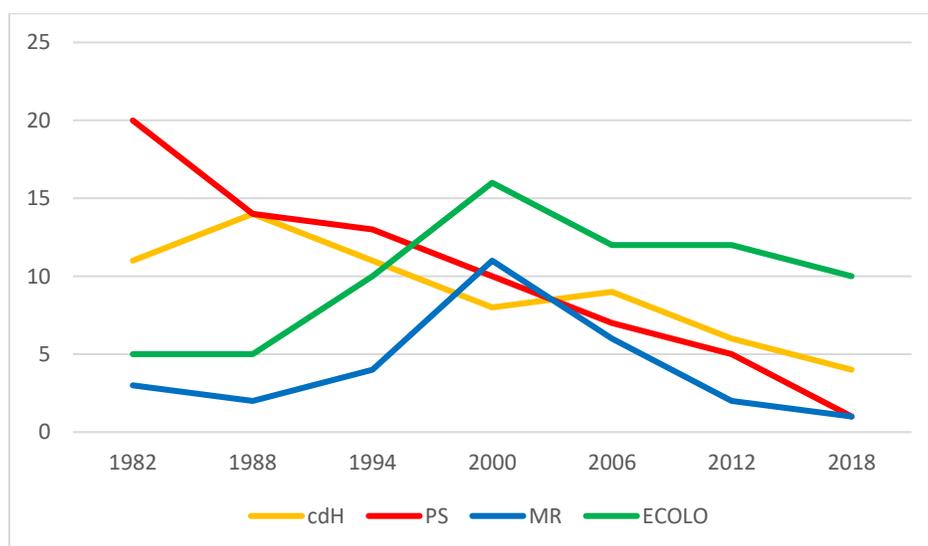
## 2.1. Les sigles des partis politiques

La tendance des listes à **ne plus se référer à un sigle de parti** s'est amplifiée au cours du temps. En 2018, seule la référence à Ecolo est encore significativement utilisée et ce, dans 10 communes sur 44. Ce phénomène est à mettre en lien avec l'actualité récente. Dans les mois précédant les élections communales de 2018, plusieurs scandales politiques ont marqué l'opinion. Les listes ont donc décidé de ne plus utiliser la référence à un parti, jugée négative vis-à-vis du public. Certains partis, à l'instar du cdH de Benoît Lutgen ont même clairement encouragé la création de listes d'ouverture ne portant pas le nom cdH.

**Nombre de listes communales portant le signe d'un parti politique national (1982-2018)**

	cdH	PS	MR	ECOLO	Divers	Total
<b>1982</b>	11	20	3	5	111	<b>150</b>
<b>1988</b>	14	14	2	5	...	...
<b>1994</b>	11	13	4	10	101	<b>139</b>
<b>2000</b>	8	10	11	16	103	<b>148</b>
<b>2006</b>	9	7	6	12	90	<b>124</b>
<b>2012</b>	6	5	2	12	104	<b>129</b>
<b>2018</b>	4	1	1	10	107	<b>123</b>

**Évolution de l'utilisation des sigles des partis politiques lors des élections communales (1982-2018)**



Au MOC, nous pensons que **le citoyen doit pouvoir identifier clairement le projet de société pour lequel il souhaite donner sa voix**. L'identification à un parti permet la clarté du projet. La multiplication des listes « citoyennes » et des listes rassemblant diverses tendances politiques

rend difficile cette transparence. De plus, s'afficher sur une liste citoyenne et, quelques semaines plus tard, faire une déclaration d'appartenance à un parti politique est quelque peu hypocrite.

## 2.2. Changements de majorité

Dans 27 communes sur 44<sup>1</sup>, il n'y a pas eu de changement, soit dans **61,4%** des cas. C'est la même majorité absolue ou la même alliance reconduite, et le même bourgmestre. Dans 11 communes, il y a eu un changement de majorité en 2018, soit dans **25%** des cas (voir le tableau ci-dessous). Enfin, dans 6 communes<sup>2</sup>, la même majorité (absolue ou coalition) est reconduite, mais il y a un changement de bourgmestre par rapport à 2012, soit dans **13,6%** des cas.

### Communes luxembourgeoises avec un changement de majorité en 2018

Communes	Majorité 2012-2018	Majorité 2018-2024
Arlon	cdH-PS	cdH-MR
Bouillon	MR	PS
Florenville	cdH-PS	MR-PS
Gouvy	PS-MR	cdH
Habay	cdH	MR
Libramont	MR	MR-PS-Défi
Manhay	MR	cdH
Sainte-Ode	cdH	MR
Vielsalm	cdH-PS	cdH
Virton	MR-cdH	MR-Ecolo-PS
Wellin	cdH	MR-cdH

## 2.3. Majorités absolues

En province de Luxembourg, 36 communes sur 44 vont être gouvernées par une liste détenant la majorité absolue. C'est beaucoup. Ce nombre est en progression depuis 2000.

### Évolution du nombre de majorités absolues et du nombre de listes candidates (2000-2018)

	2000	2006	2012	2018
<b>Nombre de majorités absolues</b>	24	28	34	36
<b>Nombre de listes</b>	148	124	129	123

Cette augmentation est toutefois à relativiser. Dans 20 communes, seule une liste (Attert, Chiny, Rouvroy, Vaux-sur-Sûre) ou deux listes ont été déposées. Cette situation conduit logiquement à

<sup>1</sup> Attert, Bastogne, Bertogne, Chiny, Daverdisse, Durbuy, Erezée, Etalle, Fauvillers, Herbeumont, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Léglise, Libin, Marche-en-Famenne, Martelange, Messancy, Meix-devant-Virton, Nassogne, Neufchâteau, Paliseul, Saint-Hubert, Saint-Léger, Tintigny, Rouvroy, Vaux-sur-Sûre.

<sup>2</sup> Aubange, Bertrix, Musson, Rendeux, Tellin, Tenneville.

une majorité absolue. Par ailleurs, les majorités absolues sont généralement obtenues dans les communes peu peuplées, comme celles de notre province, et/ou un personnage fort est présent.

## 2.4. Les listes uniques

En 2012, une liste unique s'est présentée dans 4 communes wallonnes dont une luxembourgeoise, Tintigny. En 2018, ce fut le cas dans 6 communes. Parmi elles, 4 sont situées en province de Luxembourg :

- Verlaine (province de Liège)
- Bièvre (province de Namur)
- Attert
- Chiny
- Rouvroy
- Vaux-sur-sûre

Il s'agit de petites communes rurales, entre 2082 (Rouvroy) et 5537 (Attert) habitants. Plusieurs hypothèses permettent d'expliquer cette situation : la satisfaction du travail réalisé durant la précédente législature, la lassitude, le découragement d'une opposition qui ne se sent pas écoutée et/respectée, la faible densité de population... Pour ces 6 communes, plusieurs questions se posent :

- Comment faire vivre la démocratie et la possibilité de l'expression et de la prise en compte d'un avis différent ;
- Comment garder l'éveil des conseillers de la majorité, face à l'absence de remise en question ;
- Comment continuer à amener de nouvelles idées afin d'éviter une gestion routinière ?

La **démocratie participative** est sans doute un élément indispensable à la gestion de ce type de situations.

## 2.5. L'appartenance politique des bourgmestres

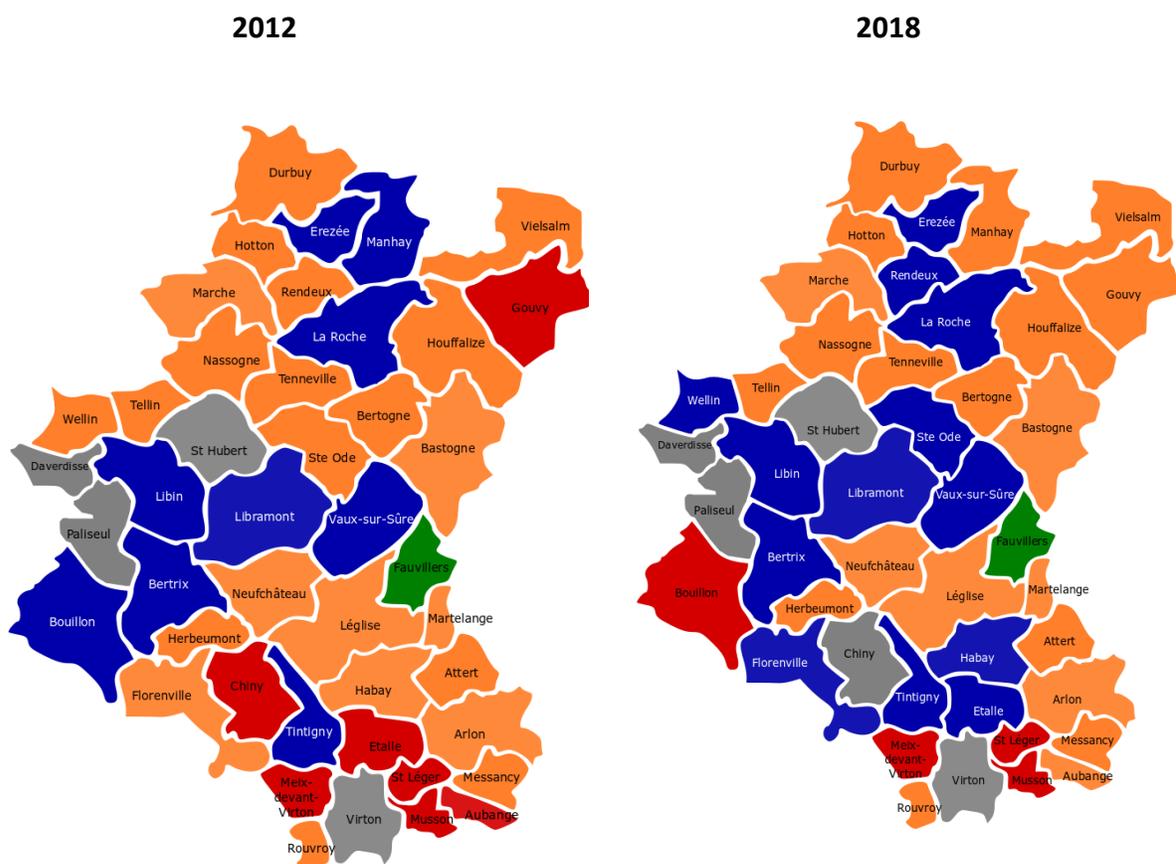
Une autre clé de lecture pertinente est l'appartenance politique des bourgmestres. Sur l'ensemble des 44 communes, le **PS** perd 3 bourgmestres par rapport à 2012. Malgré le fait qu'il en perd deux, le cdH compte toujours presque la moitié des bourgmestres de la province et détient le maïorat dans 4 des 5 communes les plus importantes d'un point de vue démographique (Arlon, Marche, Aubange et Bastogne). La bonne opération revient au **MR** qui compte 4 bourgmestres de plus par rapport à 2012 en accédant au pouvoir à Florenville, Habay, Sainte-Ode et Wellin. Le seul bourgmestre **Ecolo** est reconduit à Fauvillers.

## Répartition des bourgmestres selon leur appartenance politique (2012-2018)

	2012	2018
cdH	23	21
MR	9	13
PS	7	4
Ecolo	1	1
Indépendant	4	5

## Répartition de l'appartenance politique des bourgmestres par communes (2012-2018)

En gris, bourgmestres indépendants.



## 2.6. Décumul des mandats et taux de pénétration

Pour rappel, en **2010**, la majorité PS-cdH-Ecolo a voté un **décret visant à limiter le cumul des mandats de députés avec des fonctions locales** (bourgmestre, échevin, président de CPAS). Seuls 25% des députés par parti sont autorisés à cumuler les deux fonctions. Pour désigner ceux-ci, c'est le taux de pénétration aux élections régionales qui se pose en arbitre.

Le taux de pénétration correspond au nombre de voix de préférence obtenu par l'élu divisé par le nombre total de votes valablement exprimés dans sa circonscription.

$$\frac{\text{Nombre de voix de préférences}}{\text{Nombre de votes valables exprimés dans la circonscription}}$$

Une phase transitoire permettant de cumuler en se déclarant « Bourgmestre empêché » était prévue entre 2014 et 2018. Ce n'est plus possible à partir du 3 décembre 2018. C'est ainsi qu'en cette fin d'année 2018, 13 députés ont démissionné et ont été remplacés par un suppléant. En province de Luxembourg, c'est le cas de Carine Lecomte (MR), qui siégeait en remplacement de Willy Borsus, élu en 2014, mais devenu ministre fédéral puis ministre-président wallon. Devenue 1<sup>ère</sup> échevine à Arlon, elle est remplacée par Éric Lejeune (MR) de Bastogne, qui va donc siéger pour quelques mois, jusqu'aux élections du 26 mai 2019.

Quels seront les impacts de cette règle en 2019 ? Pour le savoir, partons des deux données suivantes : les résultats des élections provinciales de 2018<sup>1</sup> et les taux de pénétration réalisés en 2014. Cet exercice est réalisé à titre indicatif. En effet, le calcul du taux de pénétration en 2019 ne sera plus réalisé sur le même territoire qu'en 2014, vu la fusion des anciennes circonscriptions électorales de Marche-Arlon-Bastogne, et Neufchâteau-Virton. Toutefois, ce changement ne devrait pas révolutionner le classement des élus luxembourgeois, la visibilité médiatique et populaire des élus dépassant généralement leur circonscription.

	Nombre de sièges	Nombre de cumuls autorisés (25%)	Les élus pouvant cumuler (sur base du taux de pénétration de 2014)
<b>PS</b>	23	6	P. Magonne, P. Furlan, R. Demotte, N. Martin, <b>P Courard</b> , C Collignon
<b>MR</b>	22	6	P.-Y. Jeholet, F. Bellot, H. Jamar, <b>W. Borsus</b> , <b>Y. Evrard</b> , R. Fournaux
<b>Ecolo</b>	13	3	
<b>cdH</b>	11	3	<b>D. Fourny</b> , <b>J. Arens</b> , M. Prevot

L'enjeu pour 2019 s'apparente à un véritable jeu de stratégo au sein de chaque famille politique. Quels éléments les présidents de parti vont-ils mettre dans la balance en vue de la constitution de leurs listes ? Partant de l'hypothèse expliquée ci-dessus, quelles sont les possibilités des députés wallons actuels :

<sup>1</sup> Suite à ces résultats, le CRISP a réalisé une projection en sièges au Parlement Wallon.

- **Au PS**, Philippe **Courard**, dans la minorité à Hotton, pourrait occuper le mandat régional ;
- **Au cdH**, Josy **Arens** et Dimitri **Fourny**<sup>1</sup> seraient dans les conditions pour cumuler la fonction de bourgmestre et député.
- **Au MR**, Willy **Borsus** avait été élu en 2014. Étant dans la minorité à Marche, il pourrait occuper le mandat régional. La situation est la même pour Yves Evrard : si les résultats des élections sont confirmés, il pourrait siéger à la Région. Enfin, Carine **Lecomte** devrait faire un choix : soit rester 1<sup>ère</sup> échevine à Arlon, soit démissionner de ce poste pour redevenir députée régionale.
- **Chez Ecolo** ; il faudra suivre les résultats de Nicolas **Stilmant**, s’il se présente, et s’il est élu.

La liste de taux de pénétration de 2014 est en annexe 1.

## 2.7. L’élection directe des bourgmestres

Pour la troisième fois, est désigné bourgmestre le candidat qui a obtenu le plus de voix de préférences parmi la liste la plus importante de la majorité. Pour rappel, en 2012, cela avait révélé quelques surprises puisque, dans 22 communes wallonnes, c’est un candidat pas tête de liste qui avait été désigné bourgmestre. Parmi ces 22 cas, près de la moitié (10) concernaient des communes luxembourgeoises.

En 2018, il y a eu moins de surprises, puisque la situation ne s’est présentée que dans 6 cas en province de Luxembourg. De plus, dans les cas de Marche, Saint-Léger et Virton, il n’y avait guère de surprise, les trois bourgmestres sortants s’étaient volontairement placés en milieu ou en queue de liste.

Communes	Listes	Bourgmestres	Nombre de voix de préférence	Têtes de listes	Nombre de voix de préférence
<b>Libramont</b>	Chevi2018	<b>Laurence Crucifix</b> (2ème)	1608	Paul Jérouvelle	1375
<b>Manhay</b>	Avec Vous	<b>Marc Generet</b> (13ème)	781	Geoffrey Huet	660
<b>Marche</b>	Mayeur-CDH	<b>André Bouchat</b> (25ème)	3453	René Collin	1561
<b>Rendeux</b>	G.C.	<b>Cédric Lerusse</b> (2ème)	588	Lucienne Dethier	509
<b>Saint-Léger</b>	Mayeur	<b>Alain Rongvaux</b> (11ème)	817	Philippe Lempereur	697
<b>Virton</b>	IC+	<b>François Culot</b> (2ème)	1653	Nathalie van de Woestyne	607

<sup>1</sup> Sous réserve de confirmation des résultats à Neufchâteau puisque ceux-ci n’ont pas encore été validés.

## 2.8. Hommes et femmes en politique

Quelle est la présence des femmes en politique ? Différents aspects de cet enjeu ont été analysés :

- Les femmes têtes de liste
- Les femmes élues conseillères
- Les femmes désignées échevines
- Les femmes bourgmestre
- La répartition des compétences selon le genre

- **Les « têtes de liste »**

### Évolution du nombre de femmes têtes de liste (2000-2018)

	2000	2006	2012	2018
<b>Nombre de listes</b>	149	135	129	123
<b>Nombre de femmes têtes de liste</b>	20	21	28	28
<b>% de listes ayant une femme en tête</b>	<b>13%</b>	<b>16%</b>	<b>21%</b>	<b>23%</b>

- **Les femmes élues**

### Évolution du nombre de sièges obtenus par des femmes au sein des conseils communaux (1994-2018)

	1994	2000	2006 <sup>1</sup>	2012 <sup>2</sup>	2018 <sup>3</sup>
<b>Nombre total de sièges disponibles</b>	646	662	676	702	714
<b>Nombre de sièges obtenus par femmes</b>	110	141	199	239	263
<b>% de sièges obtenus par des femmes</b>	<b>17%</b>	<b>21%</b>	<b>29,5%</b>	<b>34%</b>	<b>37%</b>

Globalement, le nombre de femmes élues a augmenté par rapport à 2006 et 2012, mais il reste du chemin à faire pour arriver à la parité en politique. Trois remarques :

- De 1994 à 2018, le nombre de femmes en politique a augmenté. Les mesures prises par le législateur pour arriver à la parité ont donc des effets mesurables.
- Par rapport à 2012, le % de femmes élues (+3%) évolue dans les mêmes proportions que le nombre de femmes têtes de liste (+ 2%). C'est important, mais on est encore loin de la parité.

---

<sup>1</sup> Obligation de listes paritaires.

<sup>2</sup> Obligation de listes paritaires et des deux premières places de genres différents.

<sup>3</sup> Alternance hommes-femmes complète sur la liste et un tiers au minimum d'élus du même genre au collège communal.

- Notons enfin que le pourcentage de sièges obtenus par des femmes dans notre province (37 %) est à peine plus bas que celui atteint pour l'ensemble de la Région wallonne (38,6 %). Dans les conseils communaux de Chiny (59%), Étalle (59%), Légglise (53%), Musson (53%) et Saint-Léger (54%), on atteint les 50% de sièges obtenus par des femmes. À l'inverse, Aubange (24%), Bertogne (23 %), Bouillon (24%), Florenville (24%), Manhay (23%) et Messancy (21%) ont les pourcentages les plus faibles soit entre 21 et 24%.

- **Les échevinats**

Sur 44 collèges communaux, 91 échevines commenceront effectivement la législature, contre 64 échevines en 2012. On note donc une augmentation, liée à la nouvelle règle. Dans certaines communes, un partage de mandat est prévu après 3 ou 4 ans, mais il n'est tenu compte ici que de celles qui commenceront la mandature.

La nouvelle disposition prévoit que les collèges communaux devront compter au minimum un tiers de personnes du même sexe. Cette règle s'applique tant aux hommes qu'aux femmes. En Luxembourg, les collèges comptent 5, 6 ou 7 membres. En arrondissant, deux femmes doivent être présentes dans chaque collège communal, exception est faite pour les majorités au sein desquelles une seule femme a été élue, ou a refusé. C'est le cas à :

- Bertogne
- Tellin
- Tenneville
- Tintigny

Dans six communes, on retrouve plus de deux femmes au sein du collège :

- Durbuy
- Chiny
- Etalle
- Libin
- Musson (où l'on compte plus de femmes que d'hommes au collège)
- Wellin (où l'on compte plus de femmes que d'hommes au collège)

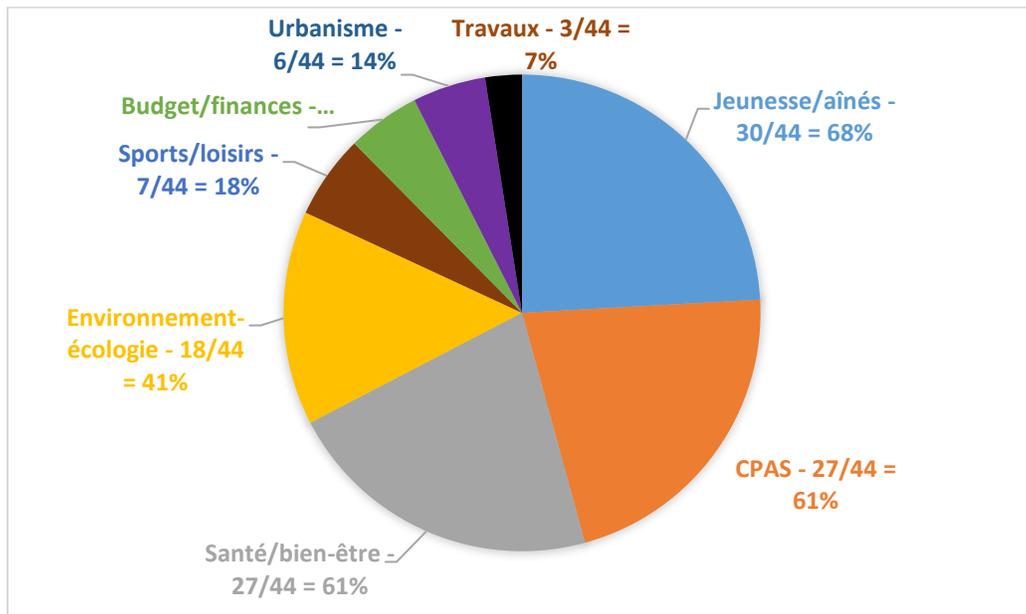
- **La répartition des compétences échevinales selon le genre**

Une autre clé de lecture possible est la répartition des compétences entre hommes et femmes. Le diagramme suivant reprend la part d'échevinats occupés par des femmes, selon différentes compétences. Ces compétences ont été sélectionnées pour deux raisons : elles sont communes à tous les collèges et présentent des proportions significatives quant à la répartition hommes/femmes.

Les femmes sont souvent cantonnées aux compétences sociales (CPAS, bien-être, jeunesse, aînés...), pour lesquelles l'aspect relationnel est primordial. Par exemple, dans 70% des cas, le secteur Jeunesse et aînés est attribué à une femme. Par contre, c'est rarement le cas des travaux, des finances, de l'urbanisme... La différence n'est pas significative pour toutes les compétences,

avec une parité hommes/femmes pour certaines d'entre elles : la culture (23 femmes, 21 hommes) ; l'enseignement et l'accueil extra-scolaire (22 hommes et 22 femmes).

### Domaines de compétences détenus par les femmes au sein des collèges communaux, en pourcentages (2018)



- **Les maïorats**

Six communes sur 44 vont être dirigées par des femmes (Gouvy, Herbeumont, Libin, Libramont, Musson et Rouvroy), alors que c'était le cas de 8 communes en 2012 (Aubange, Florenville, Habay, Herbeumont, Libin, Rendeux, Rouvroy et Wellin).

### 2.9. Les aînés en politique

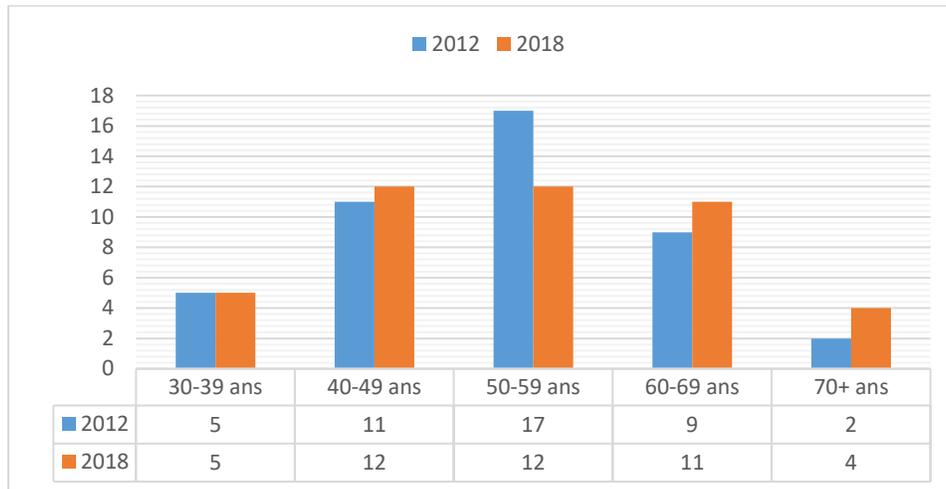
Les aînés de plus de 60 ans constituent une part importante et croissante de la population. Afin que leur voix soit prise en compte, les CCCA<sup>1</sup> ont été créés. Mais qu'en est-il vraiment de leur présence au sein des institutions communales ? Y sont-ils sur- ou sous-représentés ? Pour le savoir, il conviendrait mesurer leur présence par rapport à

- tous les candidats
- leur position en tant que têtes de liste
- tous les élus
- tous les membres des collèges communaux
- tous les bourgmestres

<sup>1</sup> CCCA = Commission Communale Consultative des Aînés.

Nous avons effectué l'exercice pour les bourgmestres.

### Répartition des bourgmestres de la province de Luxembourg selon leur âge (2012-2018)



On remarque qu'en 2012, 25% de bourgmestres étaient âgés de plus de 60 ans. En 2018, leur nombre augmentent avec 34% des sièges de bourgmestres. Les fréquentes reconductions de majorité comme expliqué précédemment et la longueur des maïorats permettent de comprendre cette évolution.

#### 2.10. Les longs maïorats

En 2024, ils seront bourgmestres depuis ...

- 24 ans (R. Kirsch à Messancy et S. Pirlot à Chiny)
- 30 ans (J. Arens à Attert et P. François à Meix)
- 38 ans (A. Bouchat à Marche)

Le choix de l'électeur doit évidemment être respecté. Les longs maïorats permettent la stabilité et de conduire les projets ambitieux à bon terme. Toutefois, la question de l'alternance doit être posée. Dans certains cas, tout se passe très bien. Dans d'autres, certains bourgmestres sont là depuis tellement longtemps qu'ils ont pu rendre des services à des amis en les appuyant pour un travail, un logement, une nomination... Ce clientélisme, qui a pour conséquence le noyautage des différents lieux de décision communale, peut rendre très difficile l'expression d'une politique alternative. Ce système peut durer des décennies, au-delà de la disparition du leader.

#### 2.11. Les échevinats : quelques tendances en 2018

Dans la plupart des communes, la distribution des postes se fait en fonction du classement du nombre de voix recueillies, souvent pour éviter toute discussion. Rappelons qu'excepté la fonction de bourgmestre, cela n'est en rien obligatoire pour les fonctions d'échevins et de

président de CPAS. Ainsi, les arguments de temps disponible et de compétence/expérience pour l'attribution d'un siège d'échevin nous semblent tout à fait pertinents.

Lors de la campagne électorale, deux thématiques ont été particulièrement évoquées dans les tracts, les médias et les débats organisés par le CIEP Luxembourg. En premier lieu, la volonté affichée d'écouter les citoyens et de les impliquer dans la politique locale, autrement dit la **participation citoyenne**. En second lieu, le **climat, la transition énergétique, économique et sociale ou le développement durable**. Il s'agit d'enjeux majeurs et dont l'actualité nous rappelle régulièrement l'urgence. Voyons comment ces deux thématiques se retrouvent ou non dans les attributions des différents collèges communaux de la province.

#### **La participation citoyenne :**

- **La participation citoyenne**
  - Vovo Nzuzi Kambu (Chiny)
  - Jonathan Martin (Libramont)
  - Valérie Lescrenier (Marche-en-Famenne)
  - François Huberty (Neufchâteau)
  - Yves Degeye (Tellin)
  - Nicolas Charlier (Tenneville)
- **Consultation citoyenne**
  - Isabelle Lemaire-Santos (Gouvy)
- **Démocratie participative**
  - Geoffrey Huet (Manhay)
- **Implication citoyenne**
  - Philippe Lempereur (Saint-Léger)
- **Consultations populaires**
  - Cédric Baudlet (Tintigny)
- **Animation d'un groupe participatif**
  - tous les membres du collège (Rouvroy)

#### **La transition :**

- **Développement durable**
  - Coralie Bonnet (Bastogne)
  - Éric Demeuse (Bertogne)
  - Éric Demeuze (Bertrix)
  - Franck Istace (Bouillon)
  - Vovo Nzuzi Kambu (Chiny)
  - Emmanuel Léonard (Daverdisse)
  - Fabrice Jacques (Habay)
  - Simon Habran (Hotton)
  - Dominique Gillard (La Roche)
  - Francis Demasy (Léglise)
  - Bertrand Nique (Libramont)
  - Marc Gilson (Meix-devant-Virton)
  - Christiane Kirsch (Messancy)

- Philippe Guissard (Rouvroy)
- Marie Dessé (Sainte-Ode)
- Maximilien François (Tenneville)
- Marc Jeusette (+ transition – Vielsalm)
- Nadine Godet (Wellin)
- **Transition énergétique**
  - Mélissa Hannus (Etalle)
  - Caroline Godfrin (Florenville)
  - Bernard Jacquemin (Libramont)
- **Transition écologique**
  - Annie Goffin (+ biodiversité – Virton)
- **Énergies durables et environnement**
  - Michel Marenne (Gouvy)
- **Environnement**
  - Valérie Lescrenier (+ politique énergie, relation avec GRIMM – Marche)
  - Marie-Alice Pékel (+ convention des maires – Nassogne)
- **Écologie**
  - Thierry Kenler (Martelange)

On observe également, dans plusieurs communes, une tendance à adosser un conseiller communal de la majorité à un échevin, afin de réfléchir à deux à la matière concernée. À Gouvy, la nouvelle majorité emmenée par Véronique Léonard va un pas plus loin. La décision annoncée par la nouvelle bourgmestre vise à créer des **commissions thématiques au sein du conseil communal** afin de fournir des avis au Conseil communal. Ces commissions seront composées proportionnellement selon les groupes présents au Conseil communal. Des jetons de présences sont prévus pour la participation à ces commissions. Afin de ne pas grever le budget communal, la majorité a prévu de diminuer volontairement d'une unité le nombre d'échevins<sup>1</sup>. Une évaluation de cette nouvelle manière de travailler est prévue dans 2 ans. Ce cas unique dans la province mérite d'être souligné.

---

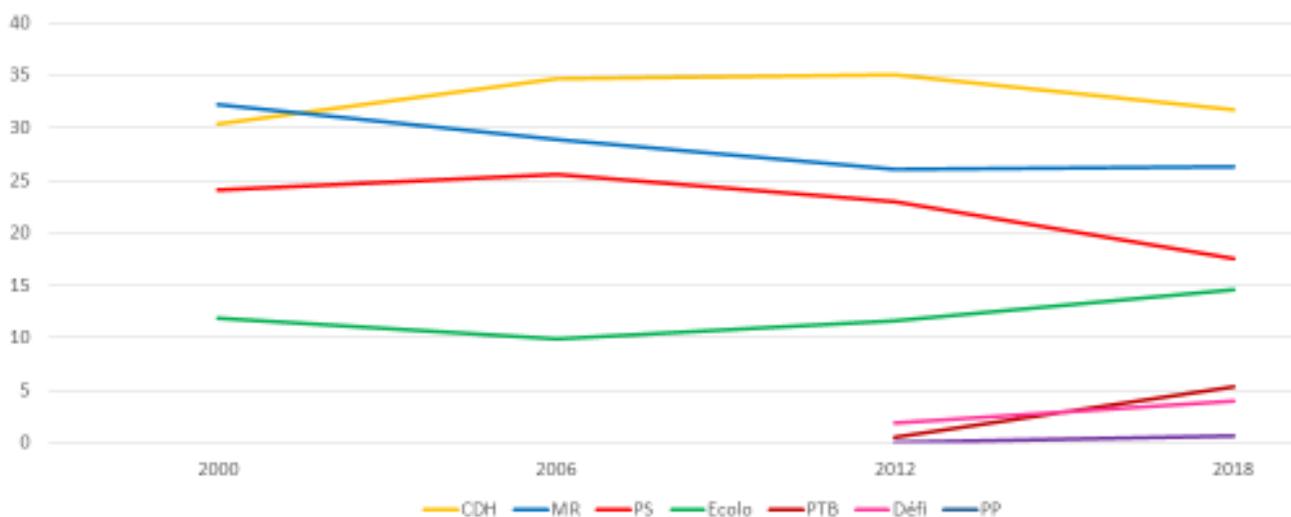
<sup>1</sup> Code de la démocratie locale et de la décentralisation, article L1122-34 relatif aux compétences du conseil communal pour la création de commission.

## B. Élections provinciales 2018

### 1. Les résultats :

Résultats aux élections provinciales, en pourcentages (2000-2018)

	cdH	MR	PS	Ecolo	PTB	Défi	PP
2000	30,4	32,2	24,1	11,9	/	/	/
2006	34,7	28,9	25,6	9,9	/	/	/
2012	35	26,1	23	11,6	0,6	1,9	0
2018	31,7	26,3	17,6	14,6	5,3	4	0,7



Le PS enregistre son plus mauvais résultat depuis les élections de 2000. Pour Ecolo, par contre, c'est son meilleur score. Entre ces deux partis, on peut d'ailleurs observer sur le graphique un effet miroir, une relation de type symétrie axiale. Quand l'un monte, l'autre baisse, et inversement.

Globalement, la situation politique est assez stable. Ainsi, la hiérarchie des partis au niveau provincial n'a pas changé depuis 18 ans. En fait, depuis 2000, le cdH est 1er parti<sup>1</sup> (entre 30 et 35%), le MR 2ème (entre 26 et 32%), le PS 3ème (entre 17 et 26%) et Ecolo 4ème (entre 10 et 15%). Notons encore l'évolution concernant les « petits partis ». Alors qu'en 2012, leurs scores étaient négligeables, en 2018, Défi, le PTB et le PP totalisent 10% des voix à la province. Pour Défi, cela peut s'expliquer par la visibilité acquise par Jonathan Martin, vice-président national de Défi. Le PTB, lui, passe de 0,6% à 5,3% sans faire campagne en Luxembourg.

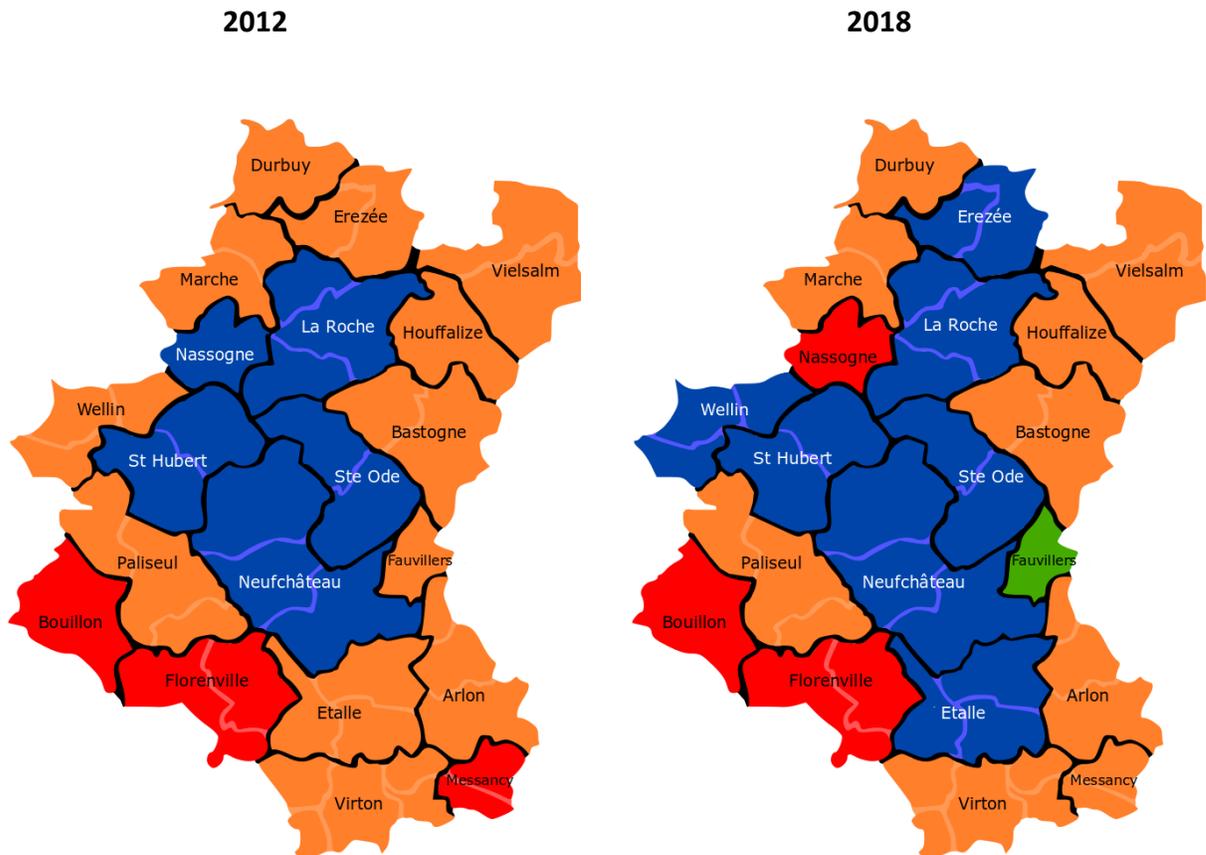
Le détail des résultats et des élus par arrondissement figure en annexe 2.

<sup>1</sup> Excepté en 2000, où c'est le MR qui est premier parti.

## 2. Analyse des résultats :

### 2.1. Premier parti par canton

#### Répartition des partis arrivés en tête par canton (2012-2018)



Pour rappel, les cantons sont des niveaux électoraux intermédiaires à l'intérieur d'un même arrondissement. Ils rassemblent plusieurs communes. Nous pouvons constater plusieurs évolutions entre 2012 et 2018 :

- Les cantons d'Érezée, Wellin, Étalle, passent du cdH au MR ;
- Le canton de Fauvillers passe du cdH à Ecolo. C'est la première fois qu'Ecolo arrive en première position dans un canton ;
- Le canton de Messancy passe du PS au cdH ;
- Le canton de Nassogne passe du MR au PS.

Dans la plupart des cas, on peut constater un effet d'entraînement entre le niveau communal et provincial par l'arrivée ou la présence d'un bourgmestre. Le cas de Nassogne est plus énigmatique

pour expliquer la 1<sup>ère</sup> position du PS<sup>1</sup>. Il n’y avait pas de Nassognard parmi les candidats PS de l’arrondissement de Marche.

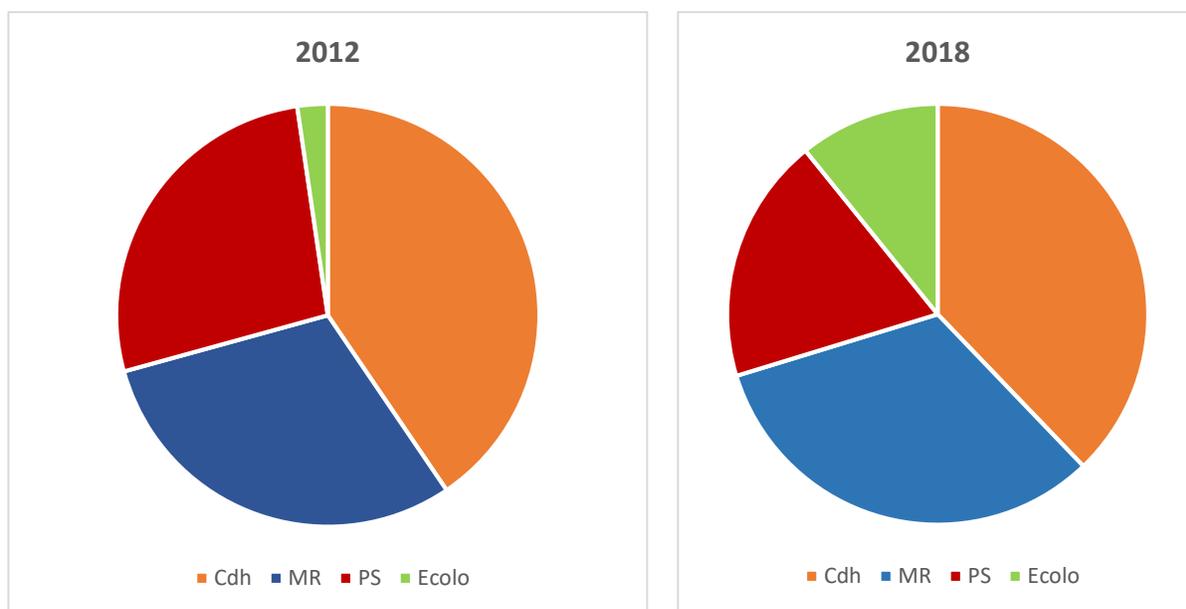
## 2.2. Rapports de force et majorité

La reconduction annoncée de l’alliance PS-cdH a bien lieu. La majorité est cependant moins confortable avec 21 sièges sur 37, puisqu’elle était alors de 25 sur 37 en début de législature provinciale en 2012, avant le départ du groupe PS de Alain Deworme. Ecolo double son nombre de représentants.

### Nombre de sièges obtenus par chaque parti au sein du Conseil provincial (2012-2018)

Partis	2012	2018
Cdh	14	14
MR	11	12
PS	10	7
Ecolo	2	4

### Répartition des sièges au sein du Conseil provincial (2012-2018)



<sup>1</sup> PS 25,62%, cdH 22,68 %, MR 20,29 %, Ecolo 16,87 %, PTB 8,36 %, Défi 6,18 %.

### 2.3. Le renouvellement du Conseil provincial

On assiste à un renouvellement d'1/3 du conseil provincial. 14 nouveaux conseillers y font leur entrée :

- cdH : Christiane KIRSCH, François KINARD, Coralie BONNET, Carine BONJEAN, Isabelle Poncelet
- Ecolo : Guirec HALFLANTS, Eric JURDANT, Annie GOFFIN
- MR : Gérard MATHIEU, Benoît CLOSSON, Jessica MAYON
- PS : Nicolas BEAUMONT, Claudy THOMASSINT, Stephan DE MUL, Malika SONNET

Annie Goffin cède sa place à Jean-Philippe FLORENT, conseiller sortant non réélu.  
Claudy Thomassint cède sa place à Marie-anne DENIS.



#### **Supra, gauche-droite :**

Nicolas Beaumont (PS), Carine Bonjean (CDH), Coralie Bonnet (CDH), Benoît Closson (MR), Guirec Halfrants (Ecolo), Eric Jurdant (Ecolo), François Kinard (CDH)

#### **Infra, gauche-droite :**

Christiane Kirsch (CDH), Gérard Mathieu (MR), Jessica Mayon (MR), Isabelle Poncelet (CDH), Malika Sonnet (PS), Stéphan De Mul (PS), Marie-Anne Denis (PS)

### 2.4. Hommes-femmes au Conseil provincial

À la province, on note, comme dans toutes les provinces francophones, une augmentation du nombre de femmes élues (en 2012, seuls le Hainaut et le Luxembourg dépassaient le seuil des 40%).

## Évolution du nombre de sièges obtenus par des femmes au sein du collège provincial (1994-2018)

	1994	2000	2006	2012	2018
<b>Nombre total de sièges disponibles</b>	47	47	56	37	37
<b>Nombre de sièges obtenus par des femmes</b>	15	12	24	16	16
<b>% de sièges obtenus par des femmes</b>	<b>32%</b>	<b>25%</b>	<b>43%</b>	<b>43%</b>	<b>43%</b>

## Évolution du pourcentage de sièges obtenus par des femmes au sein des collèges des provinces francophones (2012-2018)

	2012	2018
<b>Brabant Wallon</b>	24%	49%
<b>Hainaut</b>	44%	45%
<b>Liège</b>	30%	43%
<b>Luxembourg</b>	43%	43%
<b>Namur</b>	16%	42%

### 2.5. Le Collège provincial

Le nouveau collège provincial est constitué de :

- 2 cdH – 2 PS
- 2 hommes – 2 femmes
- 2 députés sortants – 2 nouveaux députés



S. De Mul  
Marche



M-E Hannard  
Libramont



N. Heyard  
Musson



B. Moinet  
Bertogne

Stephan De Mul (PS) : Social et santé, président du Collège provincial

Marie-Eve Hannard (cdH) : Service aux communes, Technique et Développement durable, Tourisme et Ressources Naturelles

Nathalie Heyard (PS) : Culture, Enseignement et Formation

Bernard Moinet (cdH) : Économie, Agriculture, Finances

La liste complète des compétences est reprise en annexe.

## 2.6. Quel avenir pour la Province ?

Dans le contexte ambiant de demande de transparence et de réforme visant à diminuer et simplifier les structures et les mandats, le niveau de pouvoir provincial est aujourd'hui remis en question par trois partis politiques. Ecolo souhaite le supprimer. Le MR et le cdH souhaitent le réformer, comme l'indique la Déclaration de Politique Régionale de juillet 2017. D'autres partis tels que Défi et le PS se posent quant à eux en défenseurs de la Province. Pourquoi le Gouvernement wallon a-t-il publié ce 5 décembre 2018 un communiqué annonçant la liste des compétences transférées de la Province vers la Région Wallonne ? Pourquoi une telle précipitation ? Se rend-on bien compte de ce que le transfert de la Santé implique pour les luxembourgeois à travers Vivalia ? Au niveau du logement, quid des conseillers provinciaux siégeant au sein des Agences immobilières sociales ? Qui va gérer ces compétences ? Avec quels moyens ? Rappelons que dans le cadre du dernier transfert de compétences vers la Région wallonne, les budgets n'ont pas été transférés à 100 % mais à 90 %. Les spécificités de notre territoire (ruralité, distance, densité de population, mobilité) seront-elles toujours aussi bien prises en compte par d'autres niveaux de pouvoirs plus éloignés ?

## 2.7. À quoi doit-on s'attendre en mai 2019 ?

Deux changements majeurs sont à prendre en compte pour mai 2019 :

- suite à l'action d'Ecolo Luxembourg au Conseil d'État, **les deux circonscriptions électorales de notre province seront regroupées en une seule** ;
- du fait de l'augmentation de la population, **la province de Luxembourg se voit attribuer un siège de député au parlement wallon en plus.**

De ce fait, il est possible de projeter les résultats des élections provinciales 2018 au niveau des élections régionales de mai 2019. C'est la clé D'Hondt qui est utilisée pour attribuer les sièges lors du scrutin régional. Elle permet de représenter assez fidèlement le poids respectif des différentes listes en présence. En divisant par 1, puis par 2, puis par 3... le nombre de suffrages obtenus par chaque liste, on obtient une série de quotients, que l'on peut classer par ordre décroissant. Ces quotients servent à déterminer le nombre de sièges revenant à chaque formation, au prorata du poids de chacune d'entre elles<sup>1</sup>. Pour notre province, 6 sièges sont donc à répartir.

---

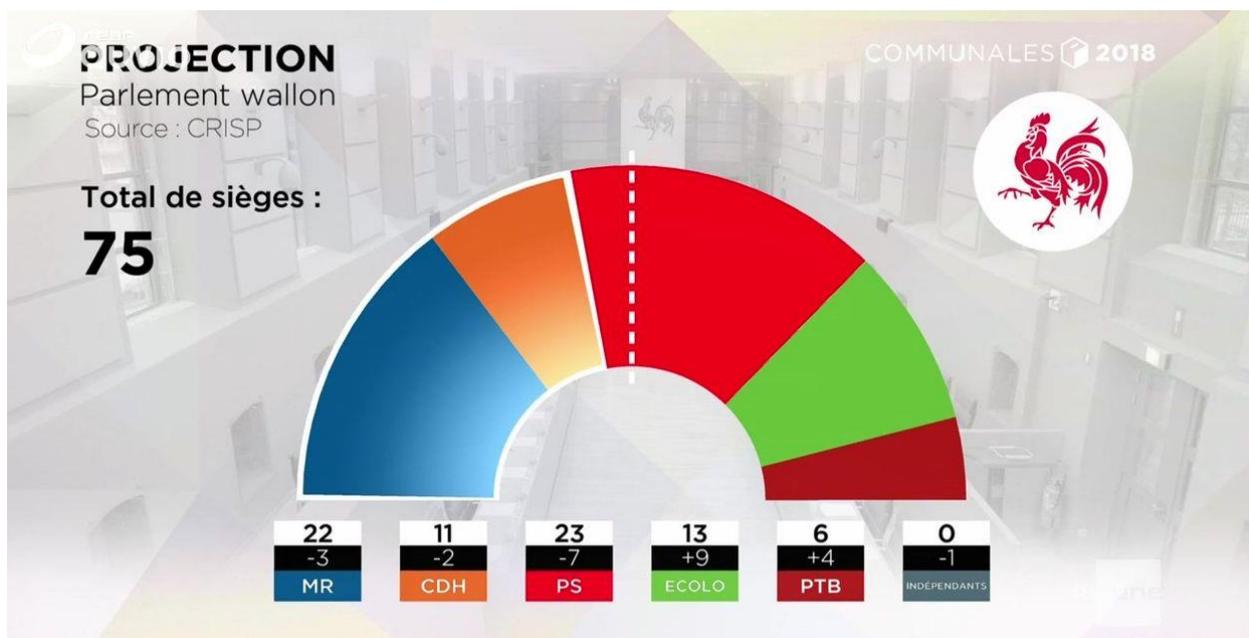
<sup>1</sup> Cette définition est reprise à [http://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/analyses/2011-12-08\\_cle\\_D'Hondt.pdf](http://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/analyses/2011-12-08_cle_D'Hondt.pdf), p. 1.

## Projection des sièges au Parlement wallon, sur base de la circonscription luxembourgeoise unique et des résultats provinciaux (2018)

	cdH	MR	PS	Ecolo
Résultats provinciaux 2018	31,7	26,3	17,6	14,6
	15,85	13,15	8,8	7,3
Nombre de sièges régionaux 2019	2 sièges (=)	2 sièges (=)	1 siège (=)	1 siège (+1)

Sur base de ces chiffres, Ecolo obtiendrait son premier député régional élu direct. Toutefois, il faut rester prudent car, à 1 ou 2 % près, un siège peut aller d'une formation politique à l'autre.

Quels seraient les résultats au niveau de la Wallonie ?



Source : RTBF/CRISP

### Bipartite

PS-MR : 45/75

une alliance contre-nature

### Tripartite

« Olivier » PS-Ecolo-cdH : 47/75 mais le PS donnera-t-il sa confiance au cdH ?

« Gauche » PS-Ecolo-PTB : 40/75 mais le PS est-il prêt à s'allier avec le PTB ?

La formation d'une majorité à la Région wallonne doit nécessairement s'intégrer dans une perspective globale intégrant les résultats et les différentes majorités possibles à la Région Flamande, la Région de Bruxelles-Capitale et au fédéral.

## ANNEXES

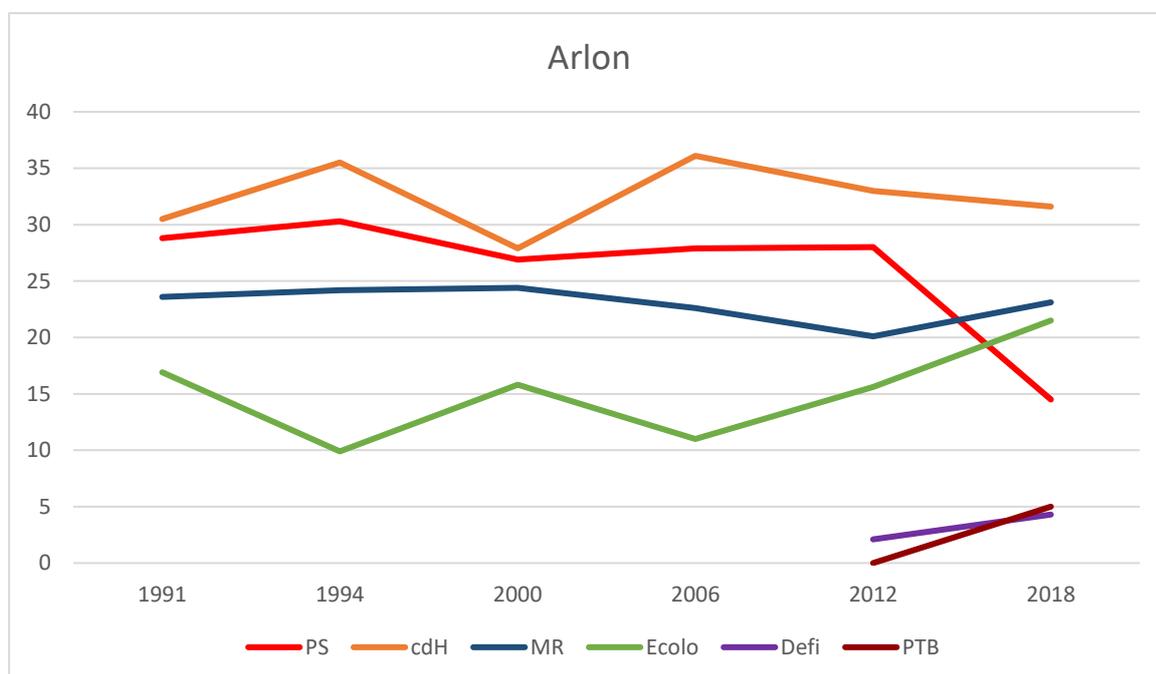
### ANNEXE 1 : Taux de pénétration (Région Wallonne 2014)

Candidats	Liste	%			
1 MAGNETTE Paul	PS	22,12%	28 LESCRENIER Valérie	cdH	7,52% 6.627
2 FURLAN Paul	PS	18,34%	29 DEBLIRE Elie	cdH	7,40% 6.521
3 DEMOTTE Rudy	PS	15,01%	30 ZRIHEN Olga	PS	7,19% 7.490
4 FOURNY Dimitri	cdH	14,30%	31 THEODORE Sylvie	cdH	6,93% 4.827
5 ARENS Josy	cdH	14,15%	32 BASTIN Christophe	cdH	6,90% 7.546
6 MARTIN Nicolas	PS	14,12%	33 BARZIN Anne	MR	6,58% 12.414
7 JEHOLET Pierre-Yves	MR	13,70%	34 ROSSIGNOL Mathieu	MR	6,57% 4.577
8 BELLOT François	MR	13,37%	35 DERMAGNE Pierre-Yves	PS	6,55% 7.158
9 JAMAR Hervé	MR	12,75%	36 GADENNE Alfred	cdH	6,48% 10.674
10 BORSUS Willy	MR	12,67%	37 DESSÉ Marie	MR	6,25% 5.507
11 EVRARD Yves	MR	11,72%	38 DI ANTONIO Carlo	cdH	6,15% 8.064
12 PREVOT Maxime	cdH	11,61%	39 WAUTHOZ Vincent	MR	5,95% 4.141
13 COURARD Philippe	PS	11,09%	40 PIERSON Christel	cdH	5,94% 4.138
14 FOURNAUX Richard	MR	10,36%	41 POULIN Christine	PS	5,90% 6.451
15 LAFFUT Anne	MR	10,07%	42 JANSSENS Carole	MR	5,84% 4.064
16 CRUCKE Jean-Luc	MR	9,88%	43 JACQUET Michel	MR	5,71% 5.029
17 COLLIGNON Christophe	PS	9,85%	44 CORNET Véronique	MR	5,40% 12.189
18 MOINET Bernard	cdH	8,97%	45 BROGNIEZ Laetitia	MR	5,32% 5.819
19 ADAM Patrick	PS	8,78%	46 KIRSCH Christiane	cdH	5,31% 4.681
20 TILLIEUX Eliane	PS	8,60%	47 BRADFER Annick	PS	5,26% 3.664
21 LUPERTO Jean-Charles	PS	8,48%	48 BULTOT Claude	PS	5,21% 5.694
22 BINON Yves	MR	8,39%	49 STEIFER Francis	PS	5,03% 3.504
23 DE BUE Valérie	MR	8,36%	50 DESILLE Géraldine	MR	5,01% 5.484
24 REUTER Florence	MR	8,18%			
25 GALANT Jacqueline	MR	7,99%			
26 SCHYNS Marie- Martine	cdH	7,61%			
27 RAMLOT Carmen	cdH	7,60%			

## ANNEXE 2 : Résultats et élus par arrondissement

### Arrondissement d'Arlon

	1991	1994	2000	2006	2012	2018	$\Delta$ 2012/2018	
<b>PS</b>	28,8	30,3	26,9	27,9	28,0	14,5	-13,4%	-1
<b>cdH</b>	30,5	35,5	27,9	36,1	33,0	31,6	-1,4%	=
<b>MR</b>	23,6	24,2	24,4	22,6	20,1	23,1	+3%	=
<b>Ecolo</b>	16,9	9,9	15,8	11,	15,6	21,5	+5,9%	+1
<b>Defi</b>	/	/	/	/	2,1	4,3	+2,2%	
<b>PTB</b>	/	/	/	/	/	5	+5%	



### Les élus :

#### cdH

C. Kirsch  
F. Kinard  
J.-M. Meyer

#### MR

X. Kroell  
M. Gérard

#### PS

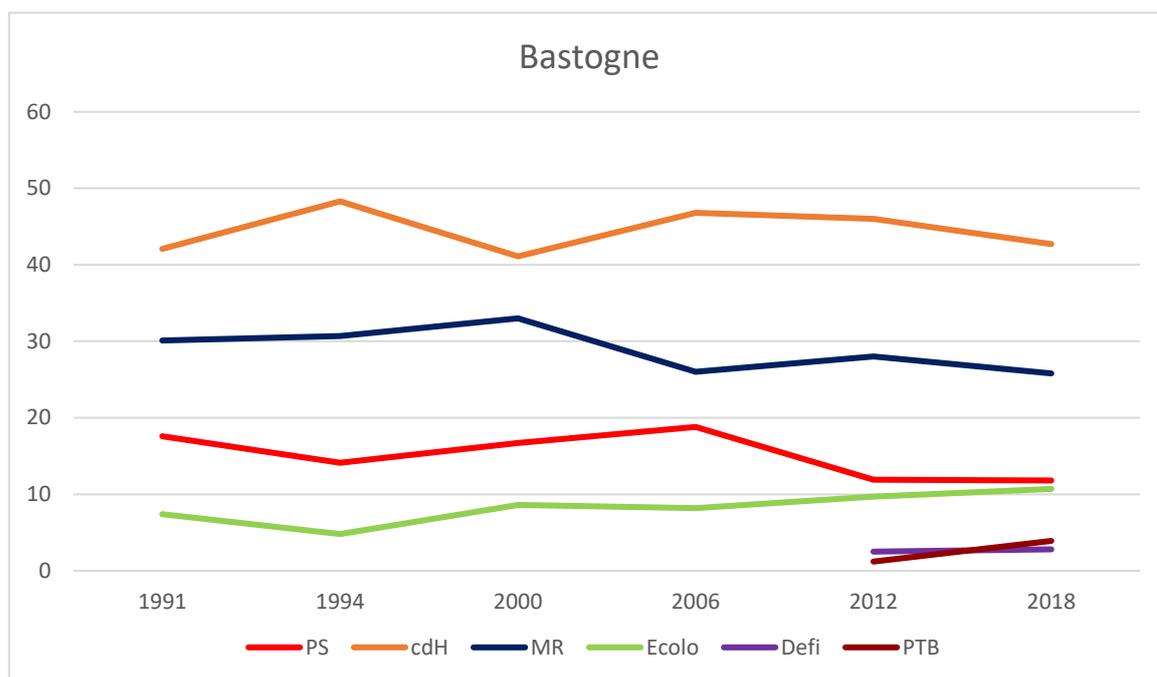
N. Beaumont

#### Ecolo

G. Halflants  
B. Pétré

## Arrondissement de Bastogne

	1991	1994	2000	2006	2012	2018	$\Delta 2012/2018$	
<b>PS</b>	17,6	14,1	16,7	18,8	11,9	11,8	-0,1%	=
<b>cdH</b>	42,1	48,3	41,1	46,8	46	42,7	-2,7%	=
<b>MR</b>	30,1	30,7	33	26	28	25,8	-2,2%	=
<b>Ecolo</b>	7,4	4,8	8,6	8,2	9,7	10,7	+1%	
<b>Defi</b>	/	/	/	/	2,5	2,8	+0,3%	
<b>PTB</b>	/	/	/	/	1,2	3,9	+2,7%	



### Les élus :

#### cdH

B. Moinet  
E. Deblire  
C. Bonnet

#### MR

J. Aubry  
J. Mayon

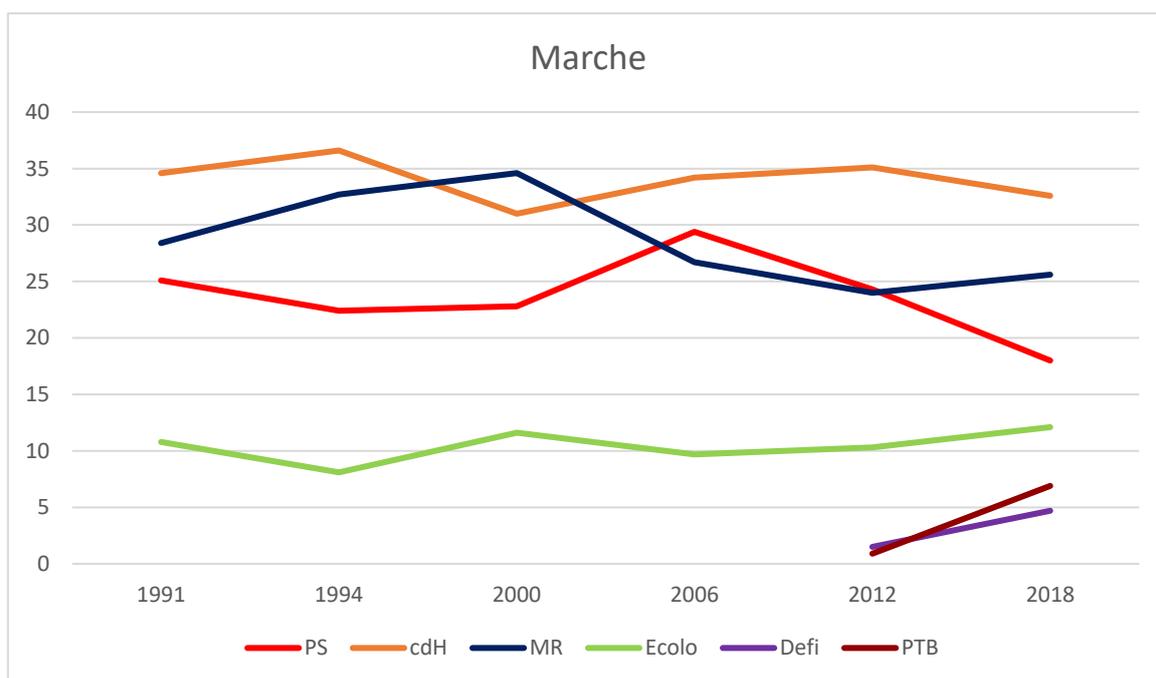
#### PS

M. Sonnet

#### Ecolo

## Arrondissement de Marche

	1991	1994	2000	2006	2012	2018	$\Delta 2012/2018$	
<b>PS</b>	25,1	22,4	22,8	29,4	24,3	18	-5,7%	-1
<b>cdH</b>	34,6	36,6	31	34,2	35,1	32,6	-2,5%	=
<b>MR</b>	28,4	32,7	34,6	26,7	24	25,6	+1,6%	=
<b>Ecolo</b>	10,8	8,1	11,6	9,7	10,3	12,1	+1,8%	+1
<b>Defi</b>	/	/	/	/	1,5	4,7	+3,2%	
<b>PTB</b>	/	/	/	/	0,9	6,9	+6%	



### Les élus :

#### cdH

C. Bonjean  
Ph. Bontemps  
V. Balthazard

#### MR

M. Jacquet  
D. Gillard

#### PS

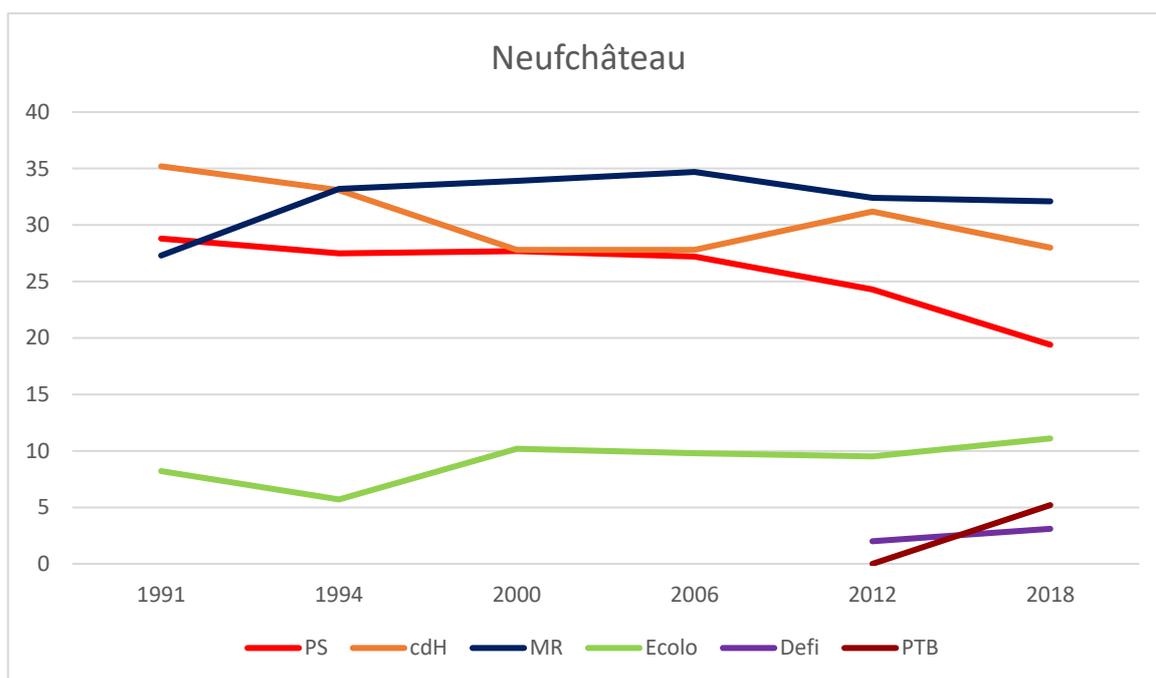
S. De Mul

#### Ecolo

E. Jurdant

## Arrondissement de Neufchâteau

	1991	1994	2000	2006	2012	2018	$\Delta$ 2012/2018	
<b>PS</b>	28,8	27,5	27,7	27,2	24,3	19,4	-4,9%	-1
<b>cdH</b>	35,2	33,1	27,8	27,8	31,2	28	-3,2%	=
<b>MR</b>	27,3	33,2	33,9	34,7	32,4	32,1	-0,3%	+1
<b>Ecolo</b>	8,2	5,7	10,2	9,8	9,5	11,1	+1,6%	
<b>Defi</b>	/	/	/	/	2	3,1	+1,1%	
<b>PTB</b>	/	/	/	/	/	5,2	+5,2%	



### Les élus :

#### cdH

R. Deom  
M.-E. Hannard

#### MR

A. Laffut  
S. Albert-Goffin

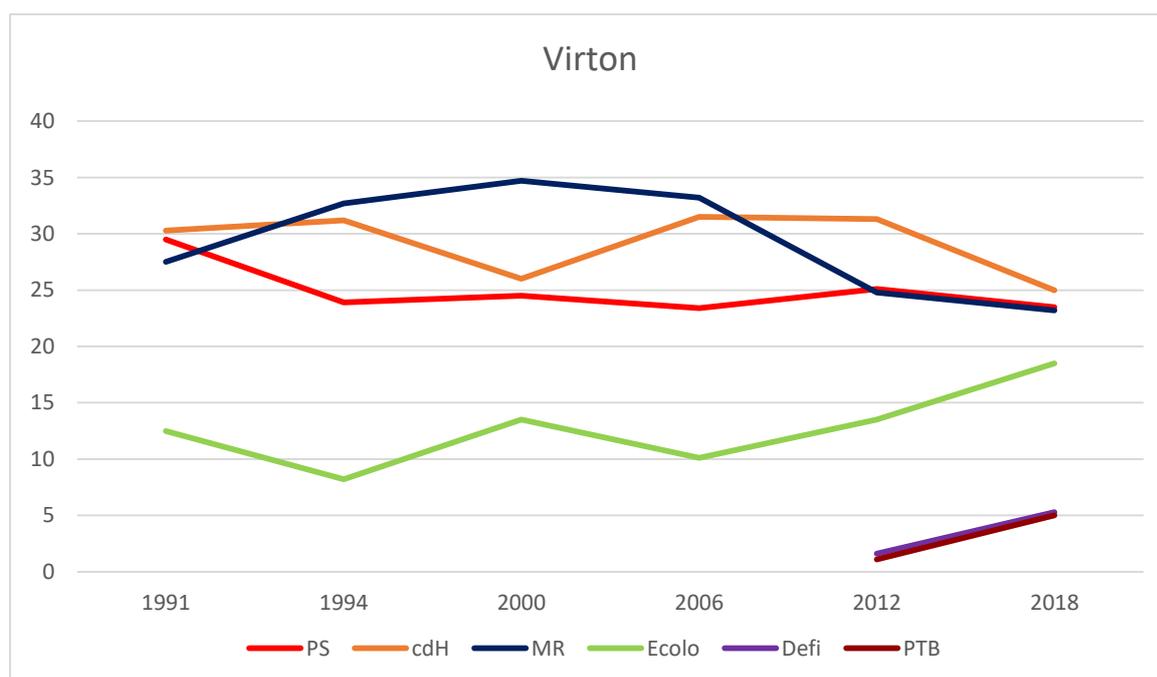
#### PS

F. Steifer

#### Ecolo

## Arrondissement de Virton

	1991	1994	2000	2006	2012	2018	$\Delta 2012/2018$	
<b>PS</b>	29,5	23,9	24,5	23,4	25,1	23,5	-1,6%	=
<b>cdH</b>	30,3	31,2	26	31,5	31,3	25	-6,3%	=
<b>MR</b>	27,5	32,7	34,7	33,2	24,8	23,2	-1,6%	=
<b>Ecolo</b>	12,5	8,2	13,5	10,1	13,5	18,5	+5%	=
<b>Defi</b>	/	/	/	/	1,4	5	+3,6%	
<b>PTB</b>	/	/	/	/	1,1	5	+3,9	



Les élus :

### cdH

I. Poncelet  
C. Ramlot

### MR

V. Wauthoz  
O. Barthélémy

### PS

N. Heyard  
A. Bradfer

### Ecolo

A. Goffin

## **ANNEXE 3 : Les compétences des députés provinciaux**

### **Stephan DE MUL (PS)**

#### **Attributions : Social et santé**

##### **Interventions sociales et médico-sociales**

Politique familiale

Relations avec Vivalia

Politique Seniors

Information sociale

Attractivité médecine générale

##### **Egalité des chances et lutte contre les discriminations**

##### **Qualité de vie et informations sociales**

##### **Prévention santé**

Observatoire de la Santé, Centres de Santé, Centre Local de la Promotion de la Santé

##### **Santé mentale**

Services de Santé mentale, Actions Promotion Santé Mentale

##### **Economie sociale et EPN**

##### **Citoyenneté et Fondation MERCI**

##### **Mobilité**

##### **Cultes et laïcité**

##### **Coopération au développement, Annoncer la Couleur**

##### **Services centraux**

Service Interne de Prévention et de Protection au Travail (SIPP)

Statut du personnel et relations avec les syndicats + DRH

*Politiques en transversalité*

Second titulaire en matière de Maison du Luxembourg

Premier titulaire en matière de relations extra provinciales, Greffe, Communication, Réseaulux

Premier titulaire en matière d'examens, concertations syndicales

Second titulaire en matière de relations communales, agent sanctionnateur, sécurité routière

### **Bernard MOINET (cdH) : Economie, Agriculture, Finances**

#### **Economie**

Coordination et soutien des projets économiques

Promotion et diffusion de l'information économique

Relations avec les opérateurs économiques

#### **Agriculture et ruralité**

#### **Sécurité civile et sécurité routière**

#### **Supracommunalité**

#### **Services centraux**

Direction financière

Budget

Fonctionnement

*Politiques en transversalité*

Second titulaire en matière de relations extra provinciales, Greffe, Communication, Réseaulux

Premier titulaire en matière de relations communales et agent sanctionnateur

Second titulaire en matière de concertations syndicales

## **Nathalie HEYARD (PS) : Culture, Enseignement et Formation**

### **Enseignement, éducation et formation**

Institut Provincial de Formation

Centre de Découverte de la Nature

Ecoles d'enseignement spécialisé

### **Accompagnement**

Accompagnement des handicapés en milieu ouvert, des jeunes et des familles

Alter&Go

Madolux

Services résidentiels pour jeunes

Centre d'Hébergement de Mirwart

### **Affaires culturelles**

Musées provinciaux luxembourgeois

Service Culture et Sport

Lecture publique et ludothèque

Service du Livre Luxembourgeois

Festivals

Relations avec les acteurs culturels

### **Jeunesse et sports**

#### **Partenariat avec le Bénin**

*Politiques en transversalité*

Conseil provincial des Jeunes - CPJ

## **Marie-Eve HANNARD (cdH) : Service aux communes, Technique et Développement durable, Tourisme et Ressources Naturelles**

### **Services techniques**

Cours d'eau

Bâtiments

Techniques spéciales

### **Services aux Communes**

#### **Service informatique et organisation**

Infrastructure provinciale

Cartographie

Collaboration avec les partenaires publics

#### **Patrimoine et marchés publics de travaux**

#### **Domaine provincial de Mirwart**

#### **Développement durable**

#### **Tourisme**

Développement touristique et Fédération touristique du Luxembourg belge

**Ressources naturelles***Politiques en transversalité*

Conseil Provincial des Jeunes - CPJ

Premier titulaire en matière de Maison du Luxembourg

Second titulaire en matière d'examen